

LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale

VU le décret n°99-272 du 06 avril 1999 concernant les commissions paritaires d'établissement ;

- VU** l'arrêté rectoral du 5 octobre 2006 créant une commission paritaire ad hoc chargée de donner un avis sur la gestion des carrières des personnels ITRF affectés au Rectorat ;
- VU** le décret ministériel du 3 mars 2016 portant nomination de M. Philippe LACOMBE, Recteur de l'académie de Corse à compter du 3 mars 2016 ;
- VU** le décret ministériel du 5 janvier 2017 mettant fin à sa demande aux fonctions de Recteur M. Youssoufi TOURÉ de l'académie de Guyane à compter du 5 janvier 2017 ;
- VU** le décret ministériel du 5 janvier 2017 portant nomination de M. Alain AYONG LE KAMA, en qualité de Recteur de l'Académie de Guyane à compter du 5 janvier 2017 ;
- VU** la nomination de Mme Anna AGELAS en qualité de secrétaire générale adjointe, directrice des moyens du rectorat de l'académie de Guyane ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} : La commission ad hoc chargée de donner un avis sur la gestion des carrières des personnels ITRF de catégorie A et B affectés au Rectorat est composée comme suit :

Représentants de l'administration :

Titulaires

- M. Alain AYONG LE KAMA Recteur de l'académie de Guyane
- Mme Anna AGELAS Secrétaire Générale Adjointe de l'académie
- M. Bruno PIERRE LOUIS SGAA-DRH de l'académie
- M. Pierre LAFON Chef de la Division des Systèmes d'Information

Suppléants

- M. Firmin PIERRE-MARIE Secrétaire Général de l'académie
- M. Bernard MAJZA Chef de Division - DAF
- M. Jean RAMERY Chef de Division des personnels enseignants du 1^{er} degré
- Mme Rosine FAVIÈRES Chef de Division des personnels enseignants du 2nd degré

Représentants des Personnels

Titulaires

- M. Alain CHARLES Ingénieur de Recherche 2^{ème} classe
- M. Thierry HULIC Ingénieur d'Étude 2^{ème} classe
- M. Bruno GARANDEAU ASI
- M. Edmundo QUINTELA DO CARMO TECHRF

Suppléants

- M. Nicolas DUCROUX Ingénieur d'Études 2^{ème} classe
- M. Johan GLENAC Ingénieur d'Études 2^{ème} classe
- M. Jean-Michel SIMON ASI

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Cayenne, le 30 janvier 2017

*Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines*
Bruno PIERRE-LOUIS

